

PLUi de Feignies : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 13 août 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Feignies (Nord) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 29 juin 2026. Il délimite 149 zones, dont 41 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 13 août 2026.

- Le PLUi de Feignies s'applique dans sa version du 29 juin 2026 ; nous publions 80 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 149 zones : 41 urbaines (U), 10 à urbaniser (AU), 56 agricoles (A) et 42 naturelles (N).
- Sur les 551 communes du Nord dont nous publions le document, Feignies occupe le rang 21 par le nombre de zones délimitées : 102 zones de plus que la médiane du département (47 zones).
- 256 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Feignies depuis 2013, pour 210 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	149 zones
Zones urbaines (U)	41 zones
Zones à urbaniser (AU)	10 zones
Zones agricoles (A)	56 zones
Zones naturelles (N)	42 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI MAUBEUGE VAL DE SAMBRE
Version du	29 juin 2026
Partition GPU	DU_200043396
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200043396/4fbbac2490dc9b36224620bd1aac1808/200043396_reglement_20260629.pdf
Règles extraites	80 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Feignies

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Transport de marchandises dangereuses, Engins de guerre
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	9 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er janvier 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/feignies-59225>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Feignies : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques couverts par ces plans

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Inondation

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UA, UB, UC, UD, UE, UEc, UR, US

1AU, 1AUE

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

59225

59750

CA Maubeuge Val de Sambre

Nord

Hauts-de-France

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

149 zones

149 zones

149 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Neuf-Mesnil (2,8 km)

Maubeuge (3,6 km)

Gognies-Chaussée (4,4 km)

Louvroil (4,5 km)

Vieux-Mesnil (4,5 km)

Hautmont (4,8 km)

Mairieux (4,9 km)

Boussières-sur-Sambre (5,9 km)

Bettignies (6,1 km)

Rousies (6,6 km)

Bersillies (6,9 km)

Saint-Remy-du-Nord (7,0 km)

Élesmes (7,4 km)

Ferrière-la-Grande (7,6 km)

Assevent (7,7 km)

Pont-sur-Sambre (8,1 km)

Limont-Fontaine (8,8 km)

Cerfontaine (8,8 km)

47 zones

167 zones

43 zones

72 zones

38 zones

98 zones

73 zones

24 zones

24 zones

78 zones

52 zones

65 zones

29 zones

81 zones

27 zones

78 zones

44 zones

45 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/feignies-59225>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.